IDÉE REÇUE N°4

“ CE SONT DES EMPLOIS À TEMPS TRÈS PARTIELS ”



IDÉE REVUE N°4 ET CORRIGÉE !

POUR LES PERSONNELS D'INTERVENTION, UNE DURÉE DU TRAVAIL QUI S'ACCROÎT AVEC LA QUALIFICATION

11 % des personnels d'intervention sont à temps plein,

89 % à temps partiel

Pour les salarié.e.s à temps partiel :

108 H/MOIS : temps de travail moyen

Pour les personnels d'intervention les plus qualifiés, temps de travail moyen :

117 H/MOIS (TISF), soit 77% d'un temps plein

106 H/MOIS (aide-soignant), soit 70% d'un temps plein

118 H/MOIS (auxiliaire de vie sociale), 78% d'un temps plein

Chiffres issus du rapport de Branche 2018

aide à domicile LA BRANCHE